Service Gestion du Conseil Municipal :
Secrétariat Général -Tél.02.31.97.73.11
secretariat.general@ville-ouistreham.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Conseil Municipal se réunira en l'Hôtel de Ville,

Le lundi 12 FEVRIER 2024 à 18h
Salle du Conseil Municipal

Info RGPD et droit à l'image :
Les séances de conseil municipal font l'objet d'un enregistrement vidéo retransmis en direct et en différé sur YouTube et sur le site officiel de la commune (www.ouistreham-rivabella.fr).

L'ordre du jour sera le suivant :

Point 1 : ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

Assemblées et intercommunalité :

Point 2 : GESTION DES ASSEMBLEES – MODIFICATION DU TABLEAU DES ELUS – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION

Point 3 : GESTION DES ASSEMBLEES – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES - REMPLACEMENT DE MME BÖRNER

Point 4 : GESTION DES ASSEMBLEES – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA LISTE OUISTREHAM ECOLOGISTE ET CITOYENNE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS EN REMPLACEMENT DE MME BÖRNER

Point 5 : DELEGATIONS - DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Point 6 : GESTION DES ELUS – INDEMNITES DE FONCTION - MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS TITULAIRES D'UNE DELEGATION

Point 7 : GESTION DES ELUS – RENOUVELLEMENT DE MANDATS SPECIAUX PERMANENTS AU MAIRE

Commande publique :

Point 8 : MARCHES PUBLICS - GROUPEMENTS DE COMMANDE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION BATIMENTS ET EQUIPEMENTS AVEC LA CU – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU MARCHE DE MAINTENANCE DES ALARMES ANTI-INTRUSION

Point 9 : MARCHES PUBLICS - GROUPEMENTS DE COMMANDE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION BATIMENTS ET EQUIPEMENTS AVEC LA CU – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU MARCHE DE MAINTENANCE ET VERIFICATION DES SYSTEMES DE DECTECTION INCENDIE

Point 10 : MARCHES PUBLICS - GROUPEMENTS DE COMMANDE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION BATIMENTS ET EQUIPEMENTS AVEC LA CU – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU MARCHE DE MAINTENANCE DES PORTES SECTIONNELLES, BARRIERES LEVANTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES

Point 11 : MARCHES PUBLICS - GROUPEMENTS DE COMMANDE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION BATIMENTS ET EQUIPEMENTS AVEC LA CU – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU MARCHE DE VERIFICATIONS PERIODIQUES

Point 12 : MARCHES PUBLICS - GROUPEMENTS DE COMMANDE DANS LE CADRE DE CONVENTIONS AVEC LA CU – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU MARCHE DE FOURNITURES DE BUREAU

Point 13 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – BILAN DE LA REGIE INTERESSEE DU STATIONNEMENT PAYANT ATTRIBUEE A LA SOCIETE INDIGO

Urbanisme :

Point 14 : DROIT D'OCCUPATION DES SOLS – SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION CART@DS

Aménagement et politique de la Ville :

Point 15 : ENVIRONNEMENT ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE – VALIDATION DU RAPPORT FINAL DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE (ABc)

Point 16 : ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE ENERGETIQUE – CARTOGRAPHIE DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES - DETERMINATION DES MODALITES DE CONCERTATION DE LA POPULATION

Police et libertés publiques :

Point 17 : SECURITE ET PREVENTION – SERVCE DE POLICE MUNICIPALE - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE

Ouistreham Riva-Bella

COORDINATION AVEC L'ETAT

Point 18 : STATIONNEMENT ET FINANCES COMMUNALES – FORMALISATION DU REVERSEMENT DU FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS) – SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION INHERENTE A L'ENCAISSEMENT ET AU REVERSEMENT DU FPS A LA CU

Point 19 : PLANS DE SAUVEGARDE- – VALIDATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Finances :

Point 20 : VIE ASSOCIATIVE ET AIDES COMMUNALES – MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Point 21 : FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – OCTROI DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Point 22 : CONTRIBUTIONS ET AIDES A DES PERSONNES DE DROIT PRIVE – AIDES ET SUBVENTIONS – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° DEL20231218-10 DU 18 DECEMBRE 2023

Point 23 : FINANCES COMMUNALES – BUDGET GENERAL – VOTE D'UNE DECISION MODIFICATIVE (DM1)

Divers :

Point 24 : ENSEIGNEMENT/AFFAIRES SCOLAIRES – SECTION VOILE - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE (SSS-V) DU COLLEGE POUR LES ANNEES 2024-2027

Point 25 : JEUNESSE ET PETITE ENFANCE – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIF DE LA CRECHE

Point 26 : VIE ASSOCIATIVE – ORGANISATION DU FORUM DES ASSOCIATIONS – VALIDATION DU REGLEMENT DU FORUM

Point 27 : CLASSEMENT COMMUNAL – RENOUVELLEMENT DE LA DENOMINATION EN COMMUNE TOURISTIQUE ET DU CLASSEMENT EN STATION CLASSEE DE TOURISME

Point 28 : QUESTIONS DIVERSES

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

OUISTREHAM, le 6 février 2024

Mairie de Ouistreham - Calvados

Le Maire,

Romain BAIL